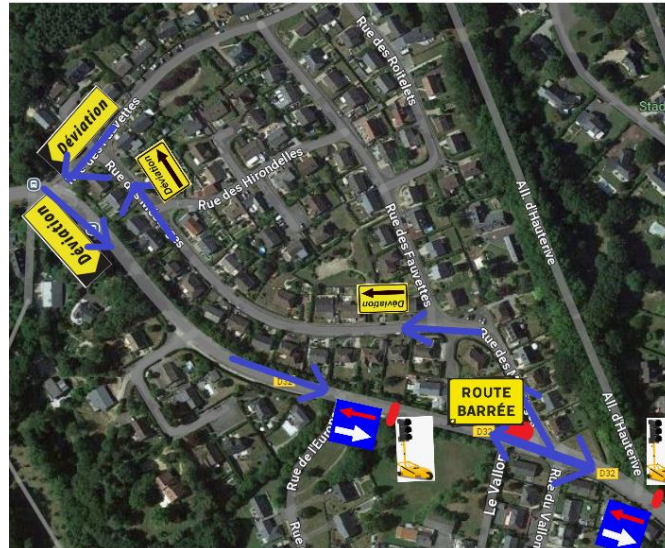


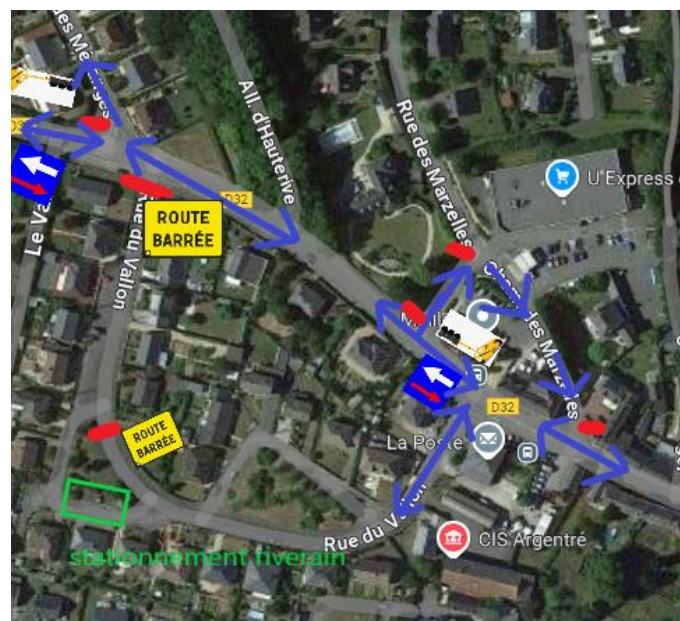
Madame, Monsieur

Dans le cadre de travaux que nous allons démarrer à Argentré, rue du Vallon et rue du Maine (tronçon du N°9 au N°17), la circulation et le stationnement vont être modifié :

- A partir du **lundi 14 octobre au jeudi 31 octobre**, la circulation dans la rue du Maine sera alternée par **feu tricolore**.
- La rue des Mésanges deviendra à **sens unique**.
- Pour rejoindre la rue du Maine, les usagers devront accéder par la **rue des fauvettes**, comme indiqué ci-dessous.
- Les riverains de la rue du Maine (du N°9 au N°17) auront un accès piéton pendant toute la durée du chantier.
- **L'accès en véhicules sera bloqué pendant le chantier pour ces maisons.** (N°9 au N°17)



- Les clients de « Carrefour Express » devront accéder par la **rue des Marzelles (côté lotissement)** et sortir par le **chemin des marzelles** (le sens de circulation sera inversé dans le chemin des Marzelles).
- Concernant la rue du Vallon, **le tronçon du bas de la rue sera barré à la circulation** à partir du 14 octobre. L'accès et la sortie se fera uniquement par l'entrée haute de la rue du Vallon (voir ci-dessous).
- Le principe de stationnement dans la rue du Vallon sera identique à celui mis en place le 7 octobre.



Merci de votre compréhension

L'entreprise EUROVIA